

RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES

DIVISION PRÉ NATIONALE 1 et 2

PROVENCE -ALPES- CÔTE D'AZUR

SAISON 2012-2013

Document de référence : Règlements administratifs et sportifs fédéraux en vigueur

RAPPEL IMPORTANT :

Pour être autorisées à participer au championnat de France par équipes au niveau Pré national 1 et 2, les associations doivent :

- ⇒ Disposer pour chaque équipe engagée d'un **JA1** pouvant officier au moins 7 fois par saison et licencié au titre de l'association.
- ⇒ Engager une équipe dans une compétition de jeunes.

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

- ⇒ Le championnat se déroule en 2 phases distinctes.
- ⇒ Elle est composée de 2 poules de 6 équipes à 6 joueurs **non géographiques**.
A partir de la saison 2013-2014 : 2 poules de 6 équipes à 4 joueurs non géographiques
- ⇒ Les rencontres se disputent avec **arrêt au score acquis**.
- ⇒ Play Off : à l'issue de chaque phase les équipes des deux poules seront placées en poule de 4 d'après le tableau suivant :
POULE A : les premiers et seconds de chaque poule.
POULE B : les troisièmes et quatrièmes de chaque poule.
POULE C : les cinquièmes et sixièmes de chaque poule.

Le tableau des rencontres est le suivant :

Journée 6

2ème de poule B contre 1er de poule A
1er de poule B contre 2ème de poule A
4ème de poule B contre 3ème de poule A
3ème de poule B contre 4ème de poule A
6ème de poule B contre 5ème de poule A
5ème de poule B contre 6ème de poule A

Journée 7

1er de poule A contre 1er de poule B
2ème de poule A contre 2ème de poule B
3ème de poule A contre 3ème de poule B
4ème de poule A contre 4ème de poule B
5ème de poule A contre 5ème de poule B
6ème de poule A contre 6ème de poule B

- Les points pour les rencontres entre les équipes d'une même poule sont conservés en fonction du résultat de leur confrontation dans leur poule respective.
- Les équipes nommées en premier jouent à domicile.

MONTÉES :

↪ **En PN1**, à l'issue de chaque phase, **l'équipe classée 1^{ère}** des Play Off accède à la Nationale 3.
Le vainqueur de la poule A des play off de la phase 2 sera champion PACA et le deuxième vice-champion.

↪ **En PN2** : à l'issue de chaque phase les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} des Play off accèdent à la PN1.
Le vainqueur de la poule A des play off de la phase 2 sera champion PACA et le deuxième vice-champion.

DESCENTES :

- ↪ A l'issue de chaque phase, les équipes classées dernières des Play off descendent dans la division inférieure, en fonction des descentes de NATIONALE 3.
- ↪ A l'issue de chaque phase, le premier de chaque poule de Régionale 1 accède à la Pré nationale 2
- ↪ Pour chaque phase, les responsables du championnat composent les poules :
 - En utilisant la méthode dite du "serpent"
 - En empêchant deux équipes du même club de se retrouver dans la même poule

Pour les désistements de montées et descentes, application de l'article fédéral 14.2 de la page 83.

Dans ce championnat, il n'est autorisé pour un club de n'inscrire qu'une seule équipe par poule au maximum.

FORMULE DE COMPÉTITION ET COMPOSITION DES ÉQUIPES

↪ Les équipes sont composées de 6 joueurs répartis en 2 groupes de 3, intitulés groupe A et groupe B.
Les 2 joueurs les mieux classés de l'équipe doivent obligatoirement figurer dans le groupe A et le moins bien classé dans le groupe B.

- ↪ **Les équipes doivent être complètes (6 joueurs).** Une équipe incomplète perd par pénalité et marque 0 point. **Une équipe se déplaçant avec 5 joueurs n'est pas considérée comme FORFAIT et par conséquent ne perd pas sa caution (mais paye une amende pour équipe incomplète).**
- ↪ Une équipe de 6 joueurs peut comporter **au maximum 3 féminines.**
- ↪ Ne sont autorisés à jouer en PN 1 que les joueurs et joueuses possédant au minimum 1100 points sur leur licence.
- ↪ Ne sont autorisés à jouer en PN 2 que les joueurs et joueuses possédant au minimum 900 points sur leur licence.
- ↪ La rencontre se joue sur 2 tables **sans affectation.**

Ordre des parties :

- La rencontre est arrêtée au score acquis.
- AX-DR-BY-ES-CZ-FT-BX-Double B-AZ-ER-CY-DT-Double A-FS-BZ-ET-CX-FR-AY-DS

Horaire officiel des rencontres :

- Samedi 17 heures pour la PN1
- Dimanche 14 heures avec possibilité de dérogation (par phase) pour la PN 2 : **le club recevant choisit l'horaire de la rencontre** (Samedi 17 heures ou dimanche 10 à heures ou dimanche à 14 heures).
- Le club qui se déplace ne peut pas refuser cet horaire.
- L'horaire choisi sera **effectif pour toutes les journées de ce club.**
- Le juge arbitre doit être **neutre.**
- Les reports de rencontre sont interdits. Dans le cas de sélection Régionale, Nationale ou Internationale, l'association d'un joueur concerné peut demander le changement de date à la Commission Sportive Régionale

- L'avancement d'une rencontre ne peut être autorisé que par la Commission Sportive Régionale. Dans ce cas, l'accord écrit des deux adversaires devra être transmis au secrétariat de la ligue (au moins 15 jours avant la date officielle) qui le transmettra aussitôt à la Commission Sportive Régionale pour accord. Même procédure pour le changement éventuel de salle.
- Dans le cas où une rencontre aurait été avancée que ce soit pour l'horaire ou pour la date sans avoir reçu l'accord préalable de la Commission Sportive Régionale, les deux équipes ayant disputé cette rencontre seront déclarées battues par pénalité. De plus, les frais de juge arbitrage leur seront imputés.

Conditions matérielles :

- L'espace de jeu doit être au minimum de 12m x 6m x 4m pour chacune des 2 tables
- Lors de la présence de plusieurs tables rangées parallèlement, la suppression des entourages latéraux peut permettre de ramener la deuxième dimension à 12m x 5.50m.
- Aucune dérogation ne pourra être accordée pour des salles aux dimensions inférieures à 10mx 5m x3.50m.
- Cette dérogation n'est accordée que pour une saison sportive et seulement pour les rencontres de poules à l'exclusion des rencontres de classement, et aucune équipe ne sera autorisée à jouer si la dérogation demandée **à la Commission Sportive Régionale** n'a pas été accordée.
- Les rencontres doivent se disputer avec des balles agréées et sur des tables homologuées par la F.F.T.T.
- Toutes les parties d'une rencontre doivent se disputer avec des balles d'une même marque, même référence, même couleur. Celles-ci sont fournies par l'association qui reçoit, qui doit fournir un nombre suffisant de balles de couleur blanche ou jaune pour assurer le bon déroulement de la rencontre.

DESTINATION DES RÉSULTATS

- ✍ **Les deux premières feuilles de rencontre** (jaune et bleue) doivent être adressées par courrier rapide, le jour de la rencontre ou au plus tard le premier jour ouvrable qui suit la rencontre (le cachet de la poste faisant foi), **sous peine d'amende à :**

Ligue de Tennis de Table PACA
22 Rue Joseph THORET – ZI du Tubé Nord
13800 ISTRES

(Les feuilles bleues seront renvoyées par le secrétariat au responsable de la CSR pour les amendes).

- ✍ Les résultats doivent être saisis sur le site FFTT avant le dimanche 12 heures pour la PN1 et le lundi 12h pour la PN2. Les feuilles de rencontre doivent être saisies sur SPID, espace Mon Club avant le mardi 12h sous peine d'amende.